



Comité des fêtes

Le : 25/04/2023

Compte rendu Assemblée Générale du : 22/04/2023
Salle des fêtes des Rosiers

Début de séance : 11h10

Le président remercie de leur présence Mme Pascale BOISSIERAS représentant le Conseil Départemental de la Corrèze et à M. Jean Claude REYNAUD Maire de VOUTEZAC .

Présence d'une quarantaine de personnes et des membres du conseil d'administration.

Rapport moral du président Daniel TAYSSE qui fait le bilan des différentes animations organisées en 2022 :

- **Trail et Rando du 1^o Mai 2022** : 463 participants venant de 20 départements (200 Trail et 263 Rando) .
Organisation parfaite . Merci aux 90 bénévoles et aux sponsors : EDF, Groupama, Pignot TP , Crédit Agricole, Carrefour.

- **Fête des pêches 2022** : 5 associations impliquées : Comité des Fêtes , Confrérie des Goûteurs de Pêches , Voutezac -Patrimoine ASVS , Saumonée Voutezacoise , et Pétanque Voutezacoise .

Différentes animations du 15 au 18 Juillet : Visite de Vertougit , concours de pêche , exposition Voutez'Art organisée par Brigitte Coudert ,défi jeunes , Repas dansant , Randonnée pédestre , inter-villages avec la présence d'une équipe de Chabrignac. Malheureusement le feu d'artifice et le concours de pétanque ont été annulés à cause de la canicule.

Le repas du samedi soir préparé par Sébastien du Cadran Solaire, animé par Loup Parça et servi par les bénévoles a réuni 200 personnes.

- **Veillée voutezacoise** : une première soirée originale qui a rassemblé une soixantaine de personnes (peu d'enfants) autour de jeux de société tout en dégustant crêpes et cidre . Activité à renouveler qui sera planifiée 2 fois par an.

- **Repas des Associations** : Préparé par Le Cadran Solaire + désert maison et animé par Béatrice Mariani réuni 12 associations (120 personnes) .

- **Entretien et ouverture de sentiers** réalisés par plusieurs bénévoles représentant 70 km de sentiers environ utilisés pour le trail et la rando,.

Le président remercie la municipalité pour son soutien financier qui permet la gratuité des manèges aux enfants et les employés communaux pour leur aide logistique : montage des barnums , nettoyage des sentiers, etc et les secrétaires pour l'aide administrative.

Merci aussi au Conseil départemental pour sa subvention qui contribue au financement de la fête des pêches .

Validation du rapport moral du président : Vote de l'assemblée : Accord à unanimité .

Bilan Financier présenté par le trésorier : Pierre Alain DELMOND

- Repas des Associations : (repas de 2021 reporté à 2022 ; pas de don pour le téléthon)

	Dépenses -495€	Recettes +935€	Bilan +440€
- Buvettes à Murat :	Dépenses -130€	Recettes + 161€	Bilan +31€ .
- Trail et Randos des Coteaux :	Dépenses - 3788€	Recettes + 6063 €	Bilan +2276€ .
- Fête des pêches :	Dépenses - 8090€	Recettes + 7413€	Bilan - 677€ .
- Repas des bénévoles :	Dépenses - 677€	Recettes + 0€	Bilan -677€ .
- Veillée voutezacoise :	Dépenses - 85€	Recettes + 176€	Bilan +91€ .
- Repas des Associations :	Dépenses - 1451€	Recettes + 1764€	Bilan +313€ . (auxquels il faut déduire 300€ de don au téléthon qui ont été prélevés en Janvier 2023)
- Frais de fonctionnement dont assurance :	Dépenses - 1114€		

Solde au début de l'année CACF : 8122,35€

Solde en fin d'année CACF : 8774,40€

Bilan de l'année 2022 : + 652,05€

Ce bilan fait apparaître d'une part que la manifestation Trail et Rando permet de combler certaines dépenses et surtout de financer le repas des bénévoles et d'autre part que les subventions de la commune (2100€) et du conseil général (500€) permettent de limiter les pertes occasionnées lors de la fête des pêches.

Avec un bénéfice net de 300 €, l'année 2022 est bien moins pire que les 2 années précédentes. Mais pour rappel un trail c'est 5000€ de dépenses, une fête c'est 8000€ de dépenses. Nous ne sommes donc toujours pas à l'abri d'un coup dur.

Validation du rapport financier du trésorier : Vote de l'assemblée : Accord à l'unanimité .

Conseil d'administration : Julien MAURY désire se retirer du conseil d'administration mais reste toujours bénévole notamment pour s'occuper de l'organisation du Trail .

Trois membres sont à reconduire : Bernadette MAURY , Jean Claude MASLO et Jean Luc MAURY .

Vote de l'assemblée : Accord à l'unanimité .

Merci aux sponsors pour 2023 : Groupama 500€ ; EDF 700€ ; Hyundai : 800 €, film par drone, arche de départ, lots et prêt de voiture .

Programme 2023 : Quelques évolutions .

Trail et Rando des coteaux le 29/04 : En plus du Trail création de stands pour promouvoir des produits locaux : vin , bière, fraises .

Fêtes des pêches le 14-15-16/07: Course de village le vendredi soir avec Food Truck et animation .

Chapitre de la Confrérie des Goûteurs de pêches le Samedi matin et inauguration de la fête le Samedi midi .

Concours de pétanque déplacé au dimanche après midi .

Repas des bénévoles le 07/10 .

Veillée Voutezacoise le 10/11 .

Concert Jean Ferrat (par Alain Hiver) le 26/11 : Suite à la proposition de Rémi Leyrat .

Repas des associations au profit du Téléthon le 02/12 .

Merci à tous .

La parole est donnée à J.C REYNAUD .

Beaucoup d'activités , belle association , belles organisations , belle entente entre associations . La subvention de 2000€ est accordée pour la fête 2023 et toujours la participation du personnel de la commune .

Puis à Pascale BOISSIERAS : Merci pour l'invitation . Beau bilan . Le but du comité des fêtes n'est pas de faire des bénéfices mais de prendre du plaisir à faire vivre la commune et faire participer les habitants .L'association sait se remettre en question et innover . Bien sur le Conseil Départemental continuera d'aider le comité des fêtes .

Fin de l' A .G. à 12h05 suivie par un verre de l'amitié accompagné de toasts offert par le comité des fêtes.

Fait à VOUTEZAC le 25/04/2023

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire